

D-35

Re: succession/factures de notre mère

Denis Gilbert <denis_gilbert@hotmail.com>

Mar 2021-11-16 08:48

À : Francois Gilbert <francoisgilbertfg@outlook.com>; Hélène Gilbert <hgilbert001@hotmail.com>

Je ne m'étendrai pas sur le sujet, car cela ne fait pas partie des sujets à discussion, mais simplement te dire que nous n'avons pas profité du produit des assurances.

De : Francois Gilbert <francoisgilbertfg@outlook.com>

Envoyé : 16 novembre 2021 08:26

À : Denis Gilbert <denis_gilbert@hotmail.com>; Hélène Gilbert <hgilbert001@hotmail.com>

Objet : Re: succession/factures de notre mère

—ho que non ..ouvrir un compte

De toute façon les comptes ou les intérêts des comptes sont à votre solde.

—Avez vous oui ou non profité du produit d'assurance.

—OUI OU NON

De : Denis Gilbert <denis_gilbert@hotmail.com>

Envoyé : 16 novembre 2021 08:23

À : Francois Gilbert <francoisgilbertfg@outlook.com>; Hélène Gilbert <hgilbert001@hotmail.com>

Objet : Re: succession/factures de notre mère

François, on s'en est entendu sur 2 choses :

1. Trouver une entente pour régler la succession;
2. Payer les urgences.

Là la banque nous demande d'avoir nos signatures qui vont servir à payer les urgences. On va présenter en même temps ce que nous aurons à payer pour mettre la somme de côté. C'est ce que j'ai compris.

Pas trop compliqué.

Merci

Denis

De : Francois Gilbert <francoisgilbertfg@outlook.com>

Envoyé : 16 novembre 2021 07:48

À : Denis Gilbert <denis_gilbert@hotmail.com>; Hélène Gilbert <hgilbert001@hotmail.com>

Objet : Re: succession/factures de notre mère

je ne fais pas d'affaire de broche à foin désolé

Nous nous sommes entendu pour ouvrir un compte, avec les documents dont je vous ai demandé et que vous avez dit avoir.

Je veux une réponse pour les assurances avant de me présenter, et ouvrir un compte de banque tel que convenu.